



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

8 jours / 7 nuits « Spécial Nouvel An »

Dimanche 27 décembre 2020 au Dimanche 03 janvier 2021

Village Club « La Belle de Mai » 3***

MARSEILLE (Bouches du Rhône)

Date limite d'inscription : 30 septembre 2020

**Le voyage sera limité à 15 personnes
(au delà selon disponibilités)**



**Programme organisé et accompagné par Christiane GRIFFAUT
et réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans et sans activité professionnelle**



620€ à 685€ (selon effectif – ou de 460 € à 525 € selon effectif et si non imposable sur revenus*)

en base 2/15 personnes en chambre double ou twin

Dans le cadre de son programme « Seniors en vacances », l'ANCV offre une réduction de 160 €* aux retraités de plus de 60 ans qui sont non imposables sur les revenus (dans la limite des disponibilités - voir conditions complètes et justificatifs à fournir dans le document ci-joint) Par ailleurs, cette subvention ne sera accordée que dans la limite des crédits disponibles .

C'est aux portes de la grande bleue, à quelques encablures des mythiques calanques et du Vieux Port, dans le quartier de la Belle de Mai que le nouveau Village Club du Soleil a ouvert ses portes et vous offre des prestations de grande qualité et un pied à terre idéal pour découvrir Marseille et sa région !

Chambres avec douche, wc, téléphone, télévision, bouilloire, wifi et climatisation. Le linge de toilette est fourni et les lits sont faits à l'arrivée. Ménage et lits faits une fois par semaine. Restauration en formule pension complète du jour d'arrivée dîner inclus au jour du départ petit-déjeuner inclus. Vin aux repas compris. Réveillon et brunch de Jour de l'An inclus. Buffets à volonté, avec spécialités provençales et diners thématiques.



CLRD Culture Loisirs Retraites Doubs

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

8 jours / 7 nuits « Spécial Nouvel An »

Dimanche 27 décembre 2020 au Dimanche 03 janvier 2021

Village Club « La Belle de Mai » 3* - MARSEILLE (Bouches du Rhône)**

Le prix comprend :

- Un accompagnateur CLRD pendant tout le séjour-découverte
- Le transport en TGV (Besançon / Marseille / Besançon) ou en minibus et/ou voiture de co-voiturage (selon effectif total et prix) de Besançon à Marseille (aller et retour)
- Le transfert en autocar depuis la gare St Charles de Marseille jusqu'au village de vacances (et retour) si arrivée en train
- La pension complète du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du 8ème jour (vin à tous les repas et café le midi - buffets à volonté)
- Les déjeuners au restaurant selon le programme et le pique-nique pour le déjeuner du retour
- L'hébergement en chambre double (grand lit) ou twin (2 lits) avec télévision
- Lits faits à l'arrivée et linges de toilette fournis
- Service ménage 1 fois pendant le séjour et en fin de séjour
- Les animations et activités du village
- Les excursions et visites du programme ci-joint
- Le transport en autocar pour les excursions hors Marseille, ou en transport en commun (bus, tram) pour les visites dans Marseille au programme
- Un Pass touristique et culturel de 72 heures x 2, soit 6 jours en tout (du lundi au samedi compris) remis à votre arrivée pour compléter les sorties et excursions du programme à votre envie (inclus en illimité les transports en bus, tram ou métro + au choix une traversée en bateau pour le Château d'If ou les Iles du Frioul, ou un circuit en bus touristique + les entrées des musées de la ville dont le MUCEM + le petit train pour Notre Dame de la Garde ou le quartier Panier-Vieux port + des réductions et dégustations chez des commerçants et artisans),
- Un accompagnateur VCS pendant les excursions
- Les assurances y compris annulation et interruption de séjour (comprises dans l'adhésion CLRD obligatoire)
- La taxe de séjour

Le prix ne comprend pas:

- la cotisation d'adhésion obligatoire à l'association CLRD (25 € pour 2020)
- le déjeuner éventuel en cours de route à l'aller
- le supplément éventuel de 77 € pour une chambre individuelle (en nombre très limité, soit 3 sur une base totale de 15 personnes - donc selon disponibilités et sur demande)

Tarifs pour 1 personne - En chambre double (grand lit) ou twin (2 lits)

Base 14 à 15 personnes	620,00 € (ou 460€ selon revenus)
Base 10 à 13 personnes	630,00 € (ou 470€ selon revenus)
Base 2 à 9 personnes	685,00 € (ou 525€ selon revenus)
- Réduction pour rendez-vous direct au Village de vacances de Marseille	- 70,00 € (par personne)



CLRD Culture Loisirs Retraites Doubs

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY, tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.frAssociation affiliée à Générations Mouvement - Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours
IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 - Groupama Assurances Crédit**« Spécial Nouvel An »****Dimanche 27 décembre 2020 au Dimanche 03 janvier 2021****Ce voyage est réalisé dans le cadre du programme Seniors en Vacances,
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**

Il est destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;
- aux aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

L'aide financièreUne **aide au départ en vacances de 160 €** par personne est accordée par l'ANCV (sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités).

Elle est attribuée :

- **aux retraités dont l'impôt figurant à la ligne « Impôt sur le revenu net avant corrections » est inférieur ou égal à 61€**
- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).

Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)

CRITERES	JUSTIFICATIFS (photocopies pour les pièces originales)
- être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)	- carte nationale d'Identité ou Passeport (et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéfice de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)
- être retraité (ou sans activité professionnelle)	- attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite ou dernier avis d'imposition mentionnant le versement de pensions de retraite (ou, pour les personnes non retraitées, attestation de Pôle Emploi)
- résider en France	- dernier avis d'imposition sur les revenus (1ère page) de taxe d'habitation
- conjoint (marié ou pacsé) séjournant avec la personne	- avis d'imposition commune
- enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne	- carte nationale d'Identité ou Passeport
- <u>Non Imposable sur les revenus*</u> (ou Impôt inférieur ou égal à 61 € avant corrections) pour la subvention de 160 € par personne (pour le conjoint marié ou pacsé aussi)	- dernier avis d'imposition complet

- **: il n'est pas nécessaire de remplir cette condition pour participer au voyage, il suffit d'avoir plus de 60 ans et d'être retraité(e) par exemple (dans ce cas, la subvention de 160 € n'est pas accordée)**



CLRD Culture Loisirs Retraites Doubs

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY, tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement - Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 - Groupama Assurances Crédit



« Spécial Nouvel An »

Dimanche 27 décembre 2020 au Dimanche 03 janvier 2021

ECHEANCIER de paiement :

Tous les paiements sont à effectuer de préférence par virements bancaires (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage), ou par chèques bancaires à l'ordre de CLRD :

- à l'inscription et **au plus tard le 30 septembre 2020: 250 €**
- au plus tard le 10 novembre 2020: le solde (dont le montant exact sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant du mois d'octobre 2020)

Conditions d'ANNULATION :

Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT :

- à plus de 45 jours de la date de départ : 5 % du montant du séjour VCS + la quote-part des frais de transport en train ou minibus ou covoiturage
- entre 45 jours et 31 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour VCS + la quote-part des frais de transport en train ou minibus ou covoiturage
- entre 30 jours et 11 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour VCS + la quote-part des frais de transport en train ou minibus ou covoiturage
- entre 10 jours et le jour du départ : 100 % du montant du séjour VCS + la quote-part des frais de transport en train ou minibus ou covoiturage

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance "Annulation" (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande)

Conditions de REMPLACEMENT :

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il est possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement.

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés sous déduction d'une somme de 30 € pour frais de gestion, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY, tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement - Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours
IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 - Groupama Assurances Crédit__

« Spécial Nouvel An »

Dimanche 27 décembre 2020 au Dimanche 03 janvier 2021

Votre Programme

Jour 1 – Dimanche 27 décembre 2020 : Besançon – MARSEILLE environ 550 km
Départ dans la matinée en minibus (5 à 9 personnes) et/ou voiture de co-voiturage (2 à 4 personnes) ou en train (selon tarifs) depuis Besançon
Déjeuner libre en cours de route (possibilité d'emmener son pique-nique)
Accueil en fin d'après-midi en gare Saint-Charles de Marseille et transfert en autocar (si trajet en train) pour le Village Club du Soleil de Vacances Villages « La Belle de Mai » de Marseille.
Dîner et Soirée animée.

Jour 2 – Lundi 28 décembre 2020

Matinée : **Découverte du village club.** Présentation des équipes et des activités.

Apéritif de bienvenue.

Déjeuner au village club.

Après midi : **Tournoi de pétanque***

Jeux apéro.

Dîner et Soirée animée.



Jour 3 – Mardi 29 décembre 2020 : Excursion à la journée « A la découverte de la cité phocéenne »



Matinée : Départ du village en autocar pour un **Tour de ville Panoramique de 2 heures avec guide conférencier** : Notre Dame de la Garde, la Corniche, le Vieux Port, la cathédrale Le Major, le MUCEM...
Déjeuner au restaurant sur le port

Après-midi : **Le quartier historique du Panier**

Visite **avec guide conférencier** ; arrêt chez certains artisans pour découvrir les spécialités de Marseille.

Jeux apéro

Dîner et Soirée animée



Jour 4 – Mercredi 30 décembre 2020:

Matinée : **Temps libre*** avec animation sur le village club

Déjeuner au village club.

Après-midi : **Contes de Noël***

Jeux apéro

Dîner et Soirée animée

Jour 5 – Jeudi 31 décembre 2020



Matinée : Depuis le village-club, **balade de 20 minutes jusqu'au Palais Longchamp.**

Découverte du parc Longchamp

Déjeuner au village club.

Jeux café

Après-midi : **Stretching, relaxation***.

Apéritif avec **Champagne et Petits Fours**
suivi du **Grand Buffet du Réveillon**
Soirée festive



*.
our 6 – Vendredi 1er janvier 2021

Matinée : **Brunch de l'an nouveau**



Temps libre* pour profiter de l'espace détente et bien-être



Après-midi, «**Au Pays de Marcel Pagnol**» départ en **autocar** pour **Aubagne** : découverte du marché de Noël, marché aux Santons et Céramiques, installé dans le centre historique d'Aubagne.

Jeux apéro.

Dîner et Soirée animée.

Jour 7 – Samedi 02 janvier 2021

Matinée : **Initiation danse suivie d'une séance de stretching***

Déjeuner au village-club

Jeux café

Après-midi : **Thé dansant***

Jeux apéro

Dîner et Soirée animée

Jour 8 – Dimanche 03 janvier 2021 : Marseille - Besançon – environ 550 km

Départ en minibus et/ou voiture de co-voiturage après le petit-déjeuner, ou dépose en gare de Marseille St Charles (si trajet en train), munis d'un panier repas pour le déjeuner- Arrivée en début de soirée à Besançon.

En fonction de nos jours d'arrivée et de départ et d'impératifs locaux (ex. : fermeture de sites pour travaux ou entretien,...), l'ordre des excursions pourra être modifié ou certaines excursions remplacées. Les sorties et animations sont communes avec les autres vacanciers présents.

Les activités proposées dans ce programme ne sont pas contractuelles et peuvent varier selon les dates de séjour.

: il sera remis à chaque inscrit, en début de séjour, 2 pass de 72 heures chacun qu'il pourra utiliser comme bon lui semble, du lundi inclus au vendredi inclus, pour, gratuitement et individuellement :

- voyager dans les transports en commun de Marseille (bus, tram et métro)
- au choix, faire une traversée en bateau vers le Château d'If (visite libre) ou les Iles du Friou, ou un circuit Colorbus (bus à étage) City-Tours
- entrer dans les principaux musées de Marseille, y compris le MUCEM (+ tarif réduit pour les expos « grands évènements » des principaux musées)
- accéder au Petit Train de Notre Dame de la Garde ou du quartier Panier-Vieux Port
- bénéficier de nombreuses Réductions et Dégustations chez les commerçants et artisans partenaires.*

